



Parait le lundi matin  
Published every Monday morning

Abonnements Subscriptions \$4 par an a year  
Payables d'avance Payable in advance

MUNICIPAL

# Gazette

MUNICIPALE

DE — OR

# Montreal

Organe officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

CANADA

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

## RAPPORTS ANNUELS

DE L'INSPECTEUR DES EDIFICES, POUR  
L'EXERCICE 1903.

Montréal, Février 1904.

M. le Président et MM. les Membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

Messieurs,

Conformément aux disposition du règlement No 260, concernant la construction, la réparation, la modification et l'inspection des édifices, j'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur le service et les travaux du département de l'Inspection des Bâtiments durant l'année 1903. Je constate avec plaisir que, durant l'année écoulée, il s'est construit un plus grand nombre d'édifices qu'il ne s'en est jamais érigé depuis que ce département existe; il me fait aussi plaisir de voir que l'on s'applique de plus en plus à construire de la meilleure manière possible, et le fait qu'une seule plainte pour infraction a été portée en Cour du Recorder, durant l'année, indique une importante tendance à vouloir observer plus attentivement les clauses des règlements concernant la construction.

La nomination d'un assistant-inspecteur, en mai 1903, ne doit pas être étrangère à cet état de choses. M. H.-E. Lévesque visite régulièrement deux ou trois chaque semaine les bâtiments en voie d'érection ou de réparation, fait les inspections sur les nombreuses plaintes faites au bureau, et se charge d'une partie des écritures du bureau. Le registre des permis indique que, durant l'année 1903, il a été émis 581 permis pour bâtiments nouveaux d'une valeur de \$3,397,741, et 429 permis de réparations au montant de \$550,992. La Ville a fait ériger divers bâtiments publics, casernes de pompiers, bains publics, etc., pour une valeur de \$145,863, ce qui fait que, durant cette année, il a été dépensé, pour la construction, un montant total de \$4,094,596, contre \$3,089,734, l'année précédente, donnant un surplus de \$1,004,862 en faveur de l'année 1903.

Les tableaux annexés à ce rapport indiquent d'une façon détaillée la classe et la quantité des bâtiments érigés et réparés. Durant l'année 1903, j'ai donné une attention toute spéciale aux édifices publics, en vue de protéger le public contre les accidents en cas d'incendie ou de panique, l'inspecteur en chef du bureau des Inspecteurs des Édifices publics pour la Province de Québec, M. Louis Guyon, qui, lui aussi, a à voir à la sécurité du public, se fait un plaisir de me mettre au courant de ce qu'il fait, comme je le fais moi-même, afin qu'il n'y ait pas de conflit entre nous, et je suis heureux de constater les résultats les plus satisfaisants.

Nous avons, cette année, fait poser des appareils de sauvetage en cas d'incendie, (balcons et escaliers en métal et appareils tubulaires en toile non-enflammable) à plusieurs édifices publics, hôtels, couvents, manufactures, etc.

En vue de l'augmentation constante de la population et de la construction, je renouvelerai encore cette année ma requête pour la nomination d'un inspecteur de fils électriques, d'ascenseurs et d'appareils de sauvetage.

Les règlements pour ces services ont été adoptés par le Conseil de Ville le 4 février 1902, et ils sont en vigueur

Première année  
First Year

NO. 16

23 Mai 1904

Les abonnements sont reçus chez  
Le Trésorier de la Ville de Montréal,  
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent  
être adressées au directeur de  
"LA GAZETTE MUNICIPALE"  
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to  
The City Treasurer of Montreal  
City Hall

All other communications should be  
addressed to the managing-editor of  
"The Municipal Gazette"  
City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

## ANNUAL REPORTS

OF THE BUILDING INSPECTOR FOR THE  
YEAR 1903.

Montreal, February, 1904.

To the chairman and members of the Fire and Light Committee.

Gentlemen:

Pursuant to the provisions of by-law No. 260, concerning the construction, repair, alteration and inspection of buildings, I beg to submit my third annual report upon the service and work performed by the Building Inspector's Department during the year 1903.

It affords me great pleasure to be able to state that a greater number of buildings have been erected during the past year than have since the creation of this department. I am glad to say that those who build do so in the more substantial manner and the fact that one complaint only was made before the Recorder during the year, for violating the by-law, shows a tendency to pay more attention in observing the by-laws concerning construction.

This state of things fully justifies the appointment of an assistant inspector. Mr. H. E. Lévesque, visits the buildings in course of construction or repair, twice or three times a week, investigates the numerous complaints made to the office and does almost all his writing in the office.

Five hundred and eighty one (581) permits for new buildings were registered during 1903, representing \$3,397,741 in value, and 429 permits for repairs to the amount of \$550,992. The City erected several public buildings, among which may be mentioned fire stations, public baths, etc., the cost of which amounted to \$145,863, so that a total of \$4,094,596 for building purposes, was expended during the year, against \$3,089,734 for the preceding year, thus giving a surplus of \$1,004,862 over last year.

The statements hereunto annexed indicate, in detail, the class and number of buildings erected and repaired.

This year I paid particular attention to public buildings, taking into consideration public safety and the guarding against accidents in case of fire or panic. The Chief Inspector of Public Buildings of the Province of Quebec, Mr. Louis Guyon, who, himself, has to see to public safety, is ever ready to make me acquainted with his work, so that our work may not clash, and I am happy to state the results are most satisfactory.

We have this year, had fire escapes (metallic balconies and stairways and incumbustible tubular fire-escapes) attached to several public buildings, such as hotels, convents, factories, etc.

Considering the steady increase in population and building operations, I must renew again this year my request for the appointment of an electric wire, elevator and fire-escape inspector.

By-laws in connection with the above services were adopted by the City Council on the 4th of February, 1902.